
Constatation du capital de L'Oréal au 11 mai 2026

Je soussigné : **Nicolas Hieronimus**

Directeur Général de L'Oréal, société anonyme au capital de 106 756 987,80 euros, dont le siège social est situé 14 rue Royale, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et Sociétés de Paris, sous le numéro 632 012 100, (ci-après la « Société »),

Dûment habilité par la décision du Conseil d'administration de la Société du 12 février 2026,

Constate :

- Que le capital de la Société a été porté à 106 756 985 euros le 28 avril 2026 suite à (i) l'émission de 27 actions sur la période du 1^{er} janvier au 28 avril 2026 consécutivement à la livraison anticipée d'actions dans le cadre des plans d'actionnariat des salariés en vigueur et (ii) à l'augmentation de capital de 1 870 actions de 0,2 euro de valeur nominale chacune compte tenu de la souscription des salariés de L'Oréal au Royaume-Uni dans le cadre du Share Incentive Plan.
- Que 14 actions ont été émises entre le 29 avril et le 11 mai 2026 consécutivement à la livraison anticipée d'actions dans le cadre des plans d'actionnariat des salariés en vigueur ;
- Qu'en conséquence, le capital au 11 mai 2026 s'établit à 106 756 987,80 euros.

Décide de modifier, en conséquence de ce qui précède, l'article 6 § 1 des statuts de la Société comme suit :

« Article 6 -Capital social

§ 1 - Le Capital social est fixé à 106 756 987,80 euros divisé en 533 784 939 actions de 0,2 euro chacune, entièrement libérées. »

Fait à Clichy

Le 11 mai 2026



Nicolas Hieronimus
Directeur Général